

Pharmacie - un recours possible
Marché de Campan - un bien commun



Campan Mag

n°04 - 1^{er} semestre 2024

Aménagement des centres bourgs
Un plan en cas de forte neige
Payolle, vers un renouveau
de l'offre touristique



Édito de M. le Maire et des élus de Campan



**Chères Campanoises,
Chers Campanois,**

Votre Municipalité est très engagée pour conserver la qualité de vie sur Campan mais s'efforce de maintenir les services en s'adaptant

aux aléas climatiques avec des intempéries plus impactantes, des hivers plus doux, des étés plus secs et doit intégrer les différentes réformes réglementaires : urbanisme, éducation, social, ...

L'entretien du patrimoine et des ouvrages représente des dépenses importantes. Rechercher les financements et les aides possibles pour maîtriser la fiscalité locale, que Les Elus gardent intacte au niveau communal depuis le début du mandat, est essentiel pour construire les budgets. C'est pourquoi il faut

prioriser les travaux en s'inscrivant dans les politiques publiques toujours en mouvement !

L'année 2024 est le lancement de la maîtrise d'œuvre du pôle éducation regroupé dans le bourg afin de pérenniser et sécuriser un enseignement de qualité sur Campan. Les travaux sur Le chemin de Peyrehitte entre Le Pont du Couhat et le croisement St-Michel commenceront aussi, après les dernières autorisations manquantes de propriétés privées pour enfouir les réseaux.

L'aménagement et la cartographie des circuits VTT sur La Haute-Bigorre seront prochainement communiqués par l'office de tourisme. Ce projet de diversification essentiel pour le développement touristique, complété par

SOMMAIRE

Edito de M. le Maire	P. 1-2	Préven'TIMM : un camion à votre service	P. 16
Aménagement des centres-bourgs	P. 3-6	Un plan pour prévoir les aléas de la météo	P. 17-18
Les détails du projet		Le Projet Payolle	P. 19-22
Pôle éducation		Ébauche du projet	
Commerces et logements		Le site de Payolle au sens large	
Culture et patrimoine		Le développement de Payolle	
La Maison Brau	P. 7	Gestion des déchets - Le SYMAT	P. 23
Le bourg de Sainte-Marie	P. 8-11	Le nouveau règlement des cimetières	P. 24
Étude préalable du projet		La recette de l'hôtel les deux cols	P. 25
La campagne de recensement	P. 12	Le coin ludique	P. 26
L'espace France Services	P. 13		
Bilan du marché hebdomadaire	P. 14		
Un recours pour la pharmacie	P. 15		

la piste pumptrack à Payolle, inscrit notre vallée comme Le Territoire du Vélo. L'attractivité doit s'étoffer autour de la saison hivernale pour structurer une activité économique et touristique stable toutes saisons. Ce dossier mené par la commission que je préside à la communauté de communes se termine en juin 2024 avec la mise en place de la signalétique. Je remercie donc les techniciens CCHB, le CPIE, L'ONF et L'ACBB (club de vélo local conventionné sur l'expertise et l'entretien des tracés) pour le travail accompli.

Le Pic du Midi, identité culturelle et géographique de notre vallée, est en lice pour la labellisation UNESCO. L'écosystème regroupant les communes environnantes doit s'approprier le site afin de favoriser cette opportunité. Il faut mettre en lien les projets locaux avec ce site unique et remarquable. N'oublions pas que les porteurs du Pic étaient des Campanois pour la plupart. C'est pourquoi « Le Musée du Vélo » à Ste-Marie deviendrait plutôt « La Maison du Pyrénéisme » : un centre d'intérêt qui raconte l'épopée du vélo dans les cols pyrénéens et la construction de l'observatoire du Pic ... Le projet est inscrit dans le CRTE du territoire.

Pour rappel, la définition du PLUi est un sujet essentiel du mandat qui dresse les grandes lignes du

développement des infrastructures de notre vallée. La loi « Climat & Résilience » en application depuis le début de l'année 2022 stoppe le développement de la constructibilité sur tous les territoires ! La protection des zones agricoles et la densification fixeront les principes de son élaboration. Si le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), en vigueur sur la CCHB, en définit déjà les bases, le PLUi quant à lui détaillera l'aménagement possible rapporté à l'échelle de la parcelle.

Des réunions publiques seront proposées prochainement à l'échelle communautaire. Pour autant, les Élus de Campan vous inviteront aussi à des réunions locales ...

Je tiens à remercier tous les agents municipaux en fonction pour leur engagement dans les projets et les actions du quotidien en plus de leur sens du service public.

Restons toujours passionnés et engagés pour notre vallée et gardons nos valeurs.

Campanoïsement vôtre,

Alexandre Pujo-Menjouet

**Maire de Campan
Vice-Président de la Communauté de
Communes de la Haute-Bigorre, en charge du
développement touristique**

Campan Mag - **Projet d'aménagement des centres bourgs**



Le projet centres-bourgs

Campan s'engage activement dans la réalisation d'un projet ambitieux visant à revitaliser les noyaux urbains de Campan et de Sainte-Marie, souhaitant ainsi améliorer et transformer ses centres-bourgs.

L'objectif clairement affiché est de permettre l'amélioration de la qualité de vie des résidents, en façonnant des espaces de vie plus dynamiques et attractifs.

Le contrat bourg-centre, partenariat financier entre la **Commune** et la

Région Occitanie, synthétise le projet dans un document de planification, qui indique **les aménagements du territoire envisagés à moyen et long terme**.

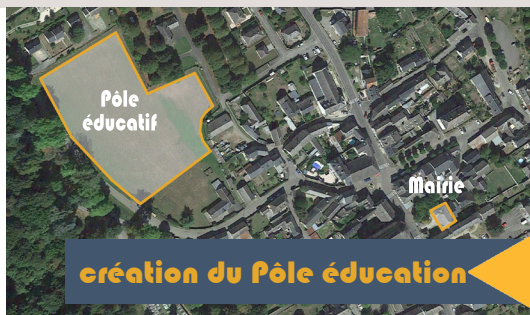
La première pierre de ce projet passe par la signature d'une convention avec l'**Établissement Public Foncier** (EPF) pour l'acquisition d'un bien au cœur du village de Campan possédant un intérêt patrimonial fort et d'un coût estimatif de 135 000 €.

Ce partenariat a permis de structurer le projet avec un apport de conseils et une expertise dans la mise en place de

Les détails du projet: pôle éducation - Campan Mag

ce type d'investissements. Une **étape suivante** consistera à la **reconquête des centres-bourgs**.

L'objectif étant la dynamisation de Campan Bourg avec la création d'un espace culturel, de logements, de locaux commerciaux et de places de stationnement, ainsi que le développement de l'attractivité du bourg de Sainte-Marie avec la mise en place d'une voie de contournement, la **création d'un centre d'intérêt pour le rayonnement du Pic du Midi et autour du vélo** avec l'installation d'aménagements urbains, ...



Dans un premier temps, la **construction d'un pôle éducation** sera réalisée dans le centre-bourg de Campan. Il permettra l'accueil des élèves des deux écoles actuelles. Ce nouvel établissement sera **doté de tous les équipements nécessaires**.

Un **projet qui se veut évolutif** pour permettre l'accueil de structures dédiées à l'enfance.

Calendrier prévisionnel

2023 : Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un avant-projet

2024 : Lancement de la maîtrise d'œuvre

2025 : Démarrage des travaux

Coût estimatif : 5 millions d'euros

Campan Mag - Les détails du projet : commerces et logements



Une fois le pôle éducation mis en place, les locaux de l'actuelle école du centre-bourg permettront l'aménagement de nouveaux espaces de vie.

En réhabilitant les bâtis laissés à disposition, de nouveaux locaux commerciaux pourront être créés et mis à disposition en utilisant l'espace du rez-de-chaussée.

De plus, la cour de l'école sera aménagée avec la création d'un cheminement piéton et l'intégration de nouvelles places de parking qui permettront d'accueillir les clients et les visiteurs.

Calendrier prévisionnel

2024-2026 : Phase de réflexion du projet et de recherche de partenaires

2026-2028 : Lancement du projet et démarrage des travaux



L'étage et l'ensemble des niveaux supérieurs de l'école pourront, quant à eux, être dédiés à la création de logements.

Qu'ils soient à vocation sociale ou réservés à l'accueil des personnels saisonniers essentiels tant à l'activité pastorale qu'à l'activité touristique ils compléteront l'offre disponible sur la commune de Campan.

Calendrier prévisionnel

2024-2026 : Phase de réflexion autour du projet et recherche de partenaires

2026-2028 : Lancement du projet et démarrage des travaux



Les détails du projet : culture et patrimoine - Campan Mag



L'acquisition de la Maison Brau sur la place de la gare permettra de conserver et de mettre en valeur cet édifice typique de notre centre-bourg.

Le lieu sera dédié à un pôle culturel et patrimonial. Fidèle à la bâtisse et moderne dans ses installations, il sera implanté au cœur du bourg.

La place de la gare sera réagencée et accueillera des espaces de mobilité douce pour favoriser la création de

lieux d'échanges et de rencontres.

Calendrier prévisionnel

2024 : Signature de la convention pré-opérationnelle pour une durée de 5 ans avec l'EPF

2026-2028 : Lancement du projet et démarrage des travaux



Campan Mag - la Maison Brau en quelques lignes

Quand on descend la vallée et qu'on pénètre dans le bourg de Campan, dans l'axe de la route, le regard est captivé par **une maison ancienne à colombages** avec deux niveaux de balcon, **peut-être la plus ancienne demeure du village**, posée là, depuis plusieurs siècles comme un signal, un rappel, une présence qui ne veut pas disparaître de notre présent. Il s'agit de **la Maison Brau**, ainsi appelée par le nom de la dernière famille à l'avoir habitée, un patronyme très répandu dans la vallée. Cette bâtisse est inoccupée depuis plusieurs années.

De l'autre côté de la route, se trouve l'école de Campan, qui est destinée, suivant le désir de la municipalité à déménager pour plus d'espace, de modernité et de sécurité. Après le départ de l'école **une vaste place se trouvera dégagée permettant de recréer**, avec des partenaires professionnels, commerciaux ou associatifs, le dessin d'**une nouvelle urbanisation qui donnera au centre du bourg une animation nouvelle**.

Naturellement **la « Maison Brau » s'inscrit dans ce nouveau paysage urbain**, si bien que la municipalité a décidé de l'acquérir et d'entreprendre les travaux nécessaires pour que **la**

vieille demeure reprenne sa place dans la vie et la promotion de la cité. Une réflexion-concertation est engagée sur le devenir de cette maison, sûrement dans une fonction patrimoniale et culturelle.

Ce projet ne verra pas le jour tout de suite ; l'urgence est au regroupement des écoles de Campan et de Sainte-Marie mais **les centres des bourgs ne seront pas abandonnés**.



Aménagement du bourg de Sainte-Marie - Campan Mag

Faciliter l'arrêt des
voitures dans et
à proximité de la
commune

Mettre en valeur
les potentiels
naturels du
territoire

Développer
l'attractivité de
Sainte-Marie de
Campan

Faciliter les
déplacements
modes doux et
piétons dans la
commune

Création d'un
musée (cyclisme,
Pic du Midi)

Campan Mag - Étude préalable du projet

Afin de **développer l'attractivité de Sainte-Marie de Campan**, la **municipalité a lancé une étude de programmation** visant à définir les enjeux du projet global d'aménagement du bourg du village.

L'objectif poursuivi est de **faire évoluer cette zone de passage en un lieu de villégiature attractif** et d'amener les touristes à s'arrêter pour profiter des atouts de notre cité en créant un réel coeur de ville.

Ces aménagements sont aussi imaginés afin d'**améliorer le quotidien des habitants**, que cela soit à travers la facilitation des modes doux de déplacements (pistes cyclables, espaces réservés aux piétons) ou le déploiement de nouvelles installations s'appuyant sur l'histoire vélocipédique omniprésente dans les esprits lorsque l'on pense à Sainte-Marie.

Pour cela nous devons mettre en avant les forces du village mais surtout **inscrire ces évolutions dans le temps** afin de garantir une pérennité au projet de **développement du coeur de ville**.

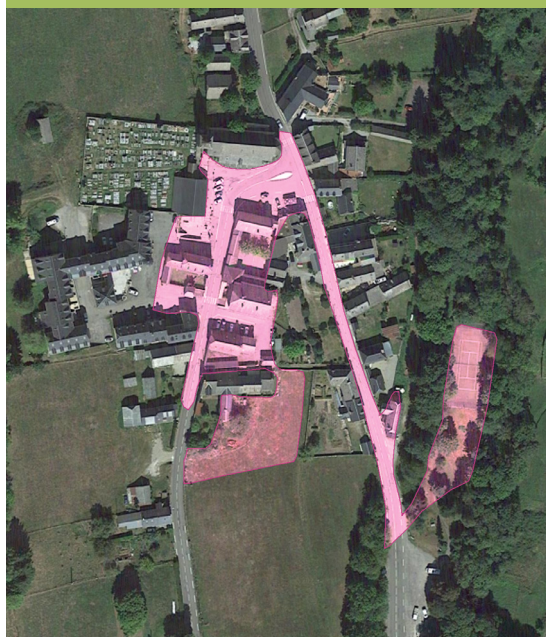
Ce projet prend en compte le nécessaire aménagement routier dont l'emprise n'est pas encore définie mais

qui permettra à terme de faciliter les déplacements doux au sein du bourg.

Il s'inscrit dans une démarche globale de réaménagement des équipements de la commune et devra être accompagné d'autres études de réflexion.

Les grands axes du projet de Sainte-Marie de Campan sont les suivants :

- Aménagement urbain
- Création d'une place centrale
- Déploiement d'un centre d'intérêt valorisant le Pic du Midi et autour du vélo
- Création de parkings voitures
- Mise en place d'une voie de contournement



Aménagement du bourg de Sainte-Marie - Campan Mag



Salle des jeunes



Salle des fêtes



Préau de l'école



Transformateur

Afin de laisser la place nécessaire à la création du projet, une grande parcelle pourra être libérée sur l'emplacement actuellement occupé par **4 bâtiments destinés à être aménagés ou détruits** ; salle des jeunes, salle des fêtes, Préau de l'école mais aussi local transformateur laisseront ainsi place à ce nouveau projet.



Aménagements prévus

1. Maison du Pyrénéisme et de la valorisation du Pic du Midi
2. Place de la maison du Pyrénéisme
3. Terrasse restaurant
4. Cour de l'école
5. Statue du Tour de France
6. Église Notre Dame de l'Assomption
7. Place de l'église & de l'épicerie
8. Voie partagée urbaine
9. Parkings



Campan Mag - Aménagement du bourg de Sainte-Marie



Construction de la maison du Pyrénéisme et de valorisation du Pic du Midi qui pourrait accueillir la « Maison UNESCO » sur la parcelle de la salle des fêtes.

Le projet se veut comme une porte d'entrée entre les différents centres culturels autour de la pratique du vélo que cela soit en lien avec l'histoire du Tour de France mais aussi avec les sites majeurs du territoire, de Payolle au Pic du Midi.

Calendrier prévisionnel

2023 : Étude du projet et avant-projet

2024 : Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

2025 : Création d'une grande parcelle (démolitions)

Coût estimatif : 2,5 millions €uros



Aménagement urbain et paysager du cœur de ville, création de cheminements piétons, des zones de rencontre, d'une voie vélo et de parkings. Réalisation d'une voie de contournement dédiée aux poids-lourds.

Calendrier prévisionnel

2023 : Étude du projet et avant-projet

2024 : Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Coût estimatif : 2,5 millions €uros



Campan Mag - Recensement de la population

Cette année, Campan a réalisé le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants ont été recensés depuis le 5 janvier 2024.

Quelle a été la méthode ?

Une lettre a été déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous a fourni une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. En suivant les instructions qui y étaient indiquées vous avez pu avoir accès au recensement en ligne, qui à terme devrait devenir la norme.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. La diminution du nombre de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Toutefois, des questionnaires papier resteront disponibles afin de permettre le recensement de l'ensemble des personnes, y compris celles et ceux qui ont plus de difficultés avec le monde numérique.

Pourquoi avez-vous été recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent :

- de **déterminer la participation de l'État** au budget de notre commune : plus elle est peuplée, plus cette dotation est importante. Le recensement permet donc à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- de **définir le nombre d'élus au conseil municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- d'**identifier les besoins en termes d'équipements** publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Recensement de la population 2024

Campan Mag - Espace France Services



Le réseau national France Services, créé en 2019, est destiné à la vulgarisation de l'accès informatique et à la facilitation de l'accès aux démarches administratives des citoyens.

La différentes missions de la structure :

- **Accueil, information et orientation** du public,
- **Accompagnement** des usagers dans leurs démarches administratives
- **Aide à l'utilisation** des services en ligne des partenaires,
- **Mise en relation** des usagers avec les partenaires.

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre a piloté la mise en place de ce service sur Bagnères-de-Bigorre et a initié la mise en place de permanences dans les communes alentours.

Ainsi, **dès le mois de janvier 2022**, un conseiller France Services s'est tenu à la disposition des Campanoises et des Campanois un jeudi sur deux, afin de répondre à leurs questions et d'accompagner les visiteurs dans l'ensemble de leurs démarches.

Disposant de partenaires tels que le Ministère de l'intérieur, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Chambre d'agriculture, la mission locale, le centre des finances publiques, la Carsat, la CAF... le service est une véritable fenêtre ouverte sur

les nouveaux modes d'échanges numériques favorisés désormais par les administrations.

Si la majorité des personnes rencontrées appartient à la tranche d'âge des 61 ans et plus, le conseiller numérique a pu constater que toutes les catégories d'âges étaient concernées. Toutes et tous peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Une augmentation de la fréquentation est d'ailleurs à noter lors de la période de déclarations des impôts montrant l'intérêt porté par les habitants qui découvrent ce service.

Christine LUCOTTE

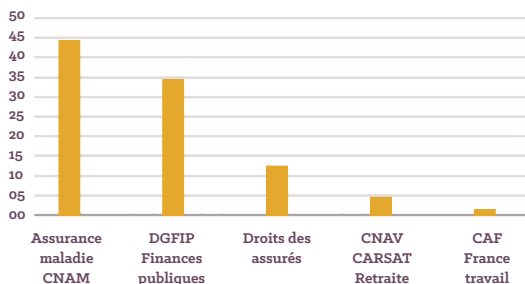


Depuis la fin d'année 2023, une nouvelle conseillère, **Christine Lucotte**, vous reçoit sans prise de rendez-vous, un jeudi matin sur deux, dans le local face à la Poste du bourg de Campan.

Les prochaines permanences France Services

14 Mars	16 mai
28 Mars	30 mai
11 avril	13 juin
25 avril	27 juin

Organismes les plus sollicités



Bilan du marché hebdomadaire - Campan Mag

Brigitte Bascaules, conseillère municipale de Campan a activement participé à la mise en place et au déploiement du nouveau marché hebdomadaire de Campan. Elle répond à quelques questions sur son organisation, les attentes de la municipalité mais surtout les évolutions à venir pour cet outil indispensable à la vie de la commune.



Comment est née l'idée de développer ce marché atypique?

Des Campanois rencontrés dans la rue qui avaient vu lors d'un reportage télévisé un marché court en temps avec un horaire un peu spécifique et une vente de produits de 1^{ère} nécessité ont évoqué cette possibilité de l'expérimenter sur Campan. L'image de celui de Trébons nous a aussi donné des envies

Pourquoi le mardi et pour combien de temps le marché a-t-il été mis en place ?

Nous envisageons de le maintenir toute l'année afin de pérenniser une action et un service aux usagers. Le mardi a été choisi car assez éloigné de celui du samedi, il permet ainsi de couvrir les besoins de la semaine

Qui peut venir exposer lors du marché ?

Tout le monde peut venir exposer mais un vendeur de chaussettes aura nettement moins de ventes que le primeur ou le charcutier

Quelles sont les démarches pour les exposants ?

Il suffit d'adresser un mail à la mairie de Campan : accueil@campan.fr, le service en charge du marché vous recontactera.

6 mois après sa mise en place, quel premier bilan pouvez-vous dresser de ce marché ?

À la suite de sa mise en place, les habitants de Campan ont joué le jeu, mais les vacances et les diverses animations de l'été plus importantes ont enlevé des marchands qui ne sont pas revenus. Nous relançons le marché avec toujours notre primeur, notre vendeuse de veau qui fait dépôt de pain, et de nouveaux marchands ambulants locaux : un caviste, un charcutier traiteur, pizzaiolo...

Comment s'est passée la cohabitation entre les commerces durant ces marchés ?

Lorsque nous avons eu l'idée de ce marché Campan avait perdu pratiquement tous ses commerces, il était urgent d'agir.

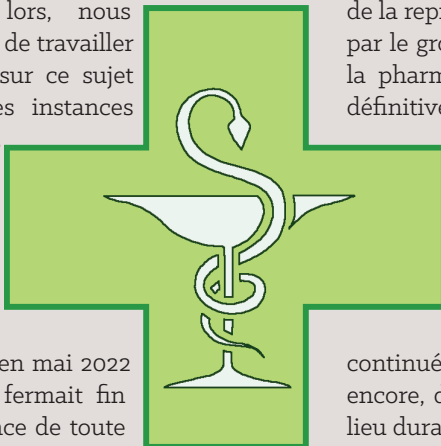
Quelles sont les évolutions possibles du marché ?

Nous voulons mettre en place des animations certains mardis du mois grâce à nos nombreuses associations du territoire avec une mise à disposition de tables et de bancs. De nouveaux exposants sont attendus, le pizzaiolo dès le mois de janvier, un marchand d'agneaux du pays...



Campan Mag - Fermeture de la pharmacie de Campan

Il y a un an et demi, notre pharmacie du bourg fermait, laissant toute notre vallée dans un grand désarroi. Depuis lors, nous n'avons eu de cesse de travailler et de nous battre sur ce sujet avec les différentes instances concernées, **cela est extrêmement long.** Nous tenions à vous faire un **récapitulatif de la situation.**



Nous avons appris en mai 2022 que notre officine fermait fin juin, cela en l'absence de toute information, concertation et réflexion coordonnées avec les élus locaux et les professionnels de santé du territoire. En premier lieu, un groupement de pharmaciens bagnérais nous a sollicités pour nous présenter un **projet de reprise de l'officine, au travers de la création d'une « annexe »** dont ils déposeraient le dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ils avaient eu, en premier, un pharmacien reprenneur, qui se serait désisté au dernier moment, d'après leurs dires.

Nous avons immédiatement réuni l'ensemble des professionnels de santé de la commune, la pharmacienne et ledit groupement. À la suite de cette rencontre, nous avons sollicité l'ARS, ainsi que le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens d'Occitanie, avec qui nous avons longuement échangé également. **La proposition de création d'une annexe était improbable au vu des explications que nous avons eues par ces différentes instances.**

De multiples discussions ont eu lieu, ainsi qu'une seconde réunion destinée à créer des échanges sur la situation et de discuter des solutions qui

pourraient être apportées. **Nous n'avons eu aucune réponse satisfaisante** nous assurant de la reprise éventuelle d'un quelconque service par le groupement. Ce dernier ayant indemnisé la pharmacienne, la licence de l'officine était définitivement perdue. **L'arrêté de l'ARS portant acte de cette fermeture a d'ailleurs été émis le 28 juin 2022.**

Nous avons directement sollicité notre cabinet d'avocats et avons **déposé un recours auprès du Tribunal Administratif.** Nous avons continué de solliciter l'ARS et plusieurs fois encore, des discussions et des échanges ont eu lieu durant plusieurs mois.

À l'été 2023, notre avocate nous informait que le Tribunal Administratif avait notifié le mémoire en défense de l'ARS. Suite à cela, elle a établi un mémoire en réplique, dans la perspective de la clôture de l'instruction que le Tribunal avait fixée fin novembre.

Soyez assurés de notre total engagement dans cette affaire, qui est longue, complexe et lourde de conséquences pour tous les Campanois. **Cette situation est d'autant plus délétère pour les personnes âgées, isolées, en difficulté ou n'ayant pas de moyen de locomotion.** Certains d'entre-vous nous ont témoigné de leurs difficultés face à cette situation, et vous avez été nombreux à nous apporter votre soutien dans ce combat.

Notre pharmacie était un élément essentiel de la vie de notre vallée. Une officine, certes, mais aussi un lieu de lien social.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette affaire.

Préven'TIMM dépistage des cancers - Campan Mag

Journée de dépistage des cancers avec le Préven'Timm

La commune de Campan, en collaboration avec les différents acteurs de la santé publique du département mais aussi avec des organismes de prévention et d'assurance, a participé à l'organisation d'une journée de dépistage des cancers. Le 8 décembre dernier, l'équipe du camion Préven'TIMM est venu se positionner sur Galade pour accueillir les Campanois mais aussi les habitants des communes alentours.



Le **programme Préven'TIMM a pour objectif de développer des actions de prévention et de promotion de la santé** en se déplaçant au plus près des habitants des Hautes-Pyrénées à travers différents thèmes : bilan de santé, santé mentale, nutrition, dépistage buccodentaire, dépistages des cancers, etc...

Porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec le soutien du Conseil Départemental, de la CPAM et de la MSA, ce camion était déjà intervenu à



deux reprises sur notre commune à l'occasion de la campagne de vaccination Covid.

L'équipe du «TIMM», a permis de dépister et d'informer des femmes de notre vallée, certaines en rupture de contrôle de dépistage depuis de nombreuses années. L'accès à la prévention est aussi possible pour les hommes !

Merci à elles pour leur participation et leur enthousiasme et aux médecins Campanois pour leur collaboration, ce qui a contribué au succès de cette journée.

Après le dépistage, était proposé aux participants, un moment convivial autour d'un café, par des élus de la Commission Santé et Action Sociale et agents communaux travaillant sur cette journée. Le Préven'TIMM reviendra plusieurs fois sur notre commune.

Une nouvelle journée de prévention s'est déroulée le 11 avril. Une fois de plus, de nombreuses femmes de notre vallée ont bénéficié du dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal. Les prochaines interventions du camion seront annoncées sur les réseaux de la commune et auprès des professionnels de santé.

Le but étant l'accès de tous à la Santé.





Se préparer à l'hiver

En 2023, la commune de Campan s'est préparée en amont des mois d'hiver à affronter les aléas de la météo afin de prévoir au mieux les intempéries en mettant en place un plan de déneigement ambitieux afin de pouvoir intervenir au plus tôt en cas de précipitations.

Avec une centaine de kilomètres de voies communales à déneiger, la tâche peut s'avérer colossale en cas de fortes intempéries et peut mobiliser une bonne partie des agents du service technique de la commune.

Des efforts constants, des horaires étendus :

En cas de fortes chutes de neige, du lever au coucher du soleil, les agents du service technique sont organisés pour assurer un service de déneigement, de 5 heures du matin à 20 heures, pour garantir la sécurité des routes et des piétons.

Équipés d'un véhicule Unimog, d'un MBTRAC et d'un tracteur agricole, tous trois munis d'une lame braise biraclage avec sabot en caoutchouc et/ou d'étrave en ferraille, ils sont prêts à intervenir au quotidien.

La préparation aux périodes hivernales - Campan Mag

Intervention de prestataires privés , une action étendue :

Outre les efforts du service technique municipal, deux prestataires privés interviennent également sur le terrain, concentrant leurs actions sur la zone de Payolle mais aussi sur le parking d'Artigues. Cette collaboration garantit une couverture étendue et efficace, assurant la fluidité des déplacements, même dans les zones les plus reculées de la commune.

Un plan de déneigement intégral :

Le plan de déneigement comprend aussi des interventions sur les places publiques, les cours des écoles mais aussi sur les accès aux bâtiments publics et sur les trottoirs des centres-bourgs.

Il est toutefois bon de rappeler que chaque habitant doit contribuer à cet effort en effectuant le déneigement du trottoir devant son domicile.

Cette mesure vise à garantir la sécurité des piétons et à faciliter la circulation dans les rues de la commune.

Garantir l'accès des soignants :

La Mairie a mis en œuvre un registre afin de localiser les résidences des individus isolés et/ou vulnérables. Cette initiative repose sur la collaboration avec



divers spécialistes qui interviennent chez les particuliers, qu'il s'agisse de professionnels de la santé tels que les infirmiers ou des services d'aide à domicile comme le portage de repas et l'ADMR.

Cette liste permet de développer une approche méthodologique, **complémentaire aux actions de déneigement** menées par les agents municipaux. **Ces derniers dégagent non seulement les voies de circulation, mais aussi des espaces réservés au stationnement des véhicules** des professionnels des domaines sociaux et médicaux. Cette mesure leur permet de se garer en toute sécurité pendant leurs interventions, améliorant ainsi leurs **conditions de travail** tout en contribuant à la **sécurité routière**.

**Vous êtes professionnel de santé
ou intervenant à domicile ?**

**Contactez la Mairie ou le CCAS
pour bénéficier de ce service.**

Campan Mag - Projet Payolle



1 - Des réflexions initiées en 2021

Depuis le 1^{er} comité de pilotage de septembre 2021, de nombreuses réunions participatives ont été organisées. Les collectivités partenaires **du site de Payolle ont délibéré sur le positionnement**, les objectifs et la feuille de route listant trente actions potentielles pour son futur développement.

Une partie du comité technique travaille actuellement sur le **plan de programmation des aménagements du site** liés au stationnement, à la circulation, à la signalétique, à l'intégration paysagère, à l'accueil et aux services... **un second groupe développe l'offre de loisirs**, avec en transversalité, un nouveau modèle économique toutes saisons à inventer.

Les projets se construisent, accompagnés par une expertise locale très diversifiée : le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (**CAUE**), le Parc national des Pyrénées (**PNP**), la Direction Départementale des Territoires (**DDT**), l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités (**ADAC65**), l'Agence Régionale de Santé (**ARS**), l'Agence des Pyrénées (**ADP**), le Département, l'association Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (**HPTE**), le service départemental à la jeunesse, à l'engagement

et aux sports (**SDJES**), l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (**ANCT**), les deux cheffes de projet Plan Avenir Montagne (**PAM**), l'Office National des Forêts (**ONF**), le **GIP-CRPG** et la Région Occitanie. Tous participent au suivi du projet de valorisation du site pour proposer des solutions concrètes d'aménagement et de fonctionnement. Ces propositions permettront aux collectivités de les aider dans leur choix.

2 - Les premières réalisations :

En parallèle de ce temps de réflexion (ou d'élaboration), la commune de Campan a aussi mené à bien certaines opérations :

- ▶ la réalisation de **l'aire de camping-cars de Morères** qui complète l'offre privée et permet une gestion optimisée des véhicules. Les recettes participent au financement d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (**ASVP**) partagé entre Campan et la Commission Syndicale des IV Véziaux ;
- ▶ la construction de la **piste de pumptrack**, en 2022, désormais incontournable sur le site, très fréquentée et ouverte à tous en libre utilisation. Des manifestations y seront organisées durant l'été 2024.
- ▶ la **mise en place de webcams**. Demandées par les acteurs du site et les touristes, elles permettent notamment de s'informer sur les conditions météo et l'état des routes ;



- d'autres aménagements moins visibles mais coûteux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation comme la réfection du réseau d'assainissement et **la mise aux normes de la digue du lac au cours de l'année 2024.**

Au-delà des actions de la commune de Campan, la Commission Syndicale des IV Véziaux débute une **réhabilitation complète de ses gîtes et de son auberge**. Les repreneurs de l'Arcoch engagent des travaux de valorisation sous un nouveau nom « Neo Terra » et les repreneurs de l'ancienne colonie « Mer et Montagne » projettent la création d'une résidence haut de gamme.

3 - 2024 : les évolutions à venir

- Une réflexion est engagée sur la requalification de la base de loisirs nautiques et sur la nouvelle offre d'activités avec une éventuelle expérience de baignade en lac de montagne toute l'année.
- À partir de l'activité existante de traîneaux à chiens, la réflexion est menée sur l'aménagement d'un « Parc » autour des activités canines de loisirs et de travail qui pourront faire le lien avec l'activité pastorale.
- Les aménagements de circuits d'itinérance (rando, VTT, orientation...) et de circuits d'interprétation (pastoralisme, eau, forêt...) déjà en cours se poursuivront afin d'identifier leurs points de départ, de les baliser et de sensibiliser le public à l'environnement local et ses spécificités.

D'autres pistes sont étudiées :

- créer des abris ouverts pour accueillir les visiteurs et les prestataires d'activités ;

- mener des études sur le site de la marbrière pour sa mise en sécurité et sa viabilité économique en vue de futurs appels à projets ;
- optimiser l'hébergement marchand ;
- valoriser l'évènementiel...

L'ensemble des projets vise à pérenniser une activité touristique tout au long de l'année.

4 - Un site en transition

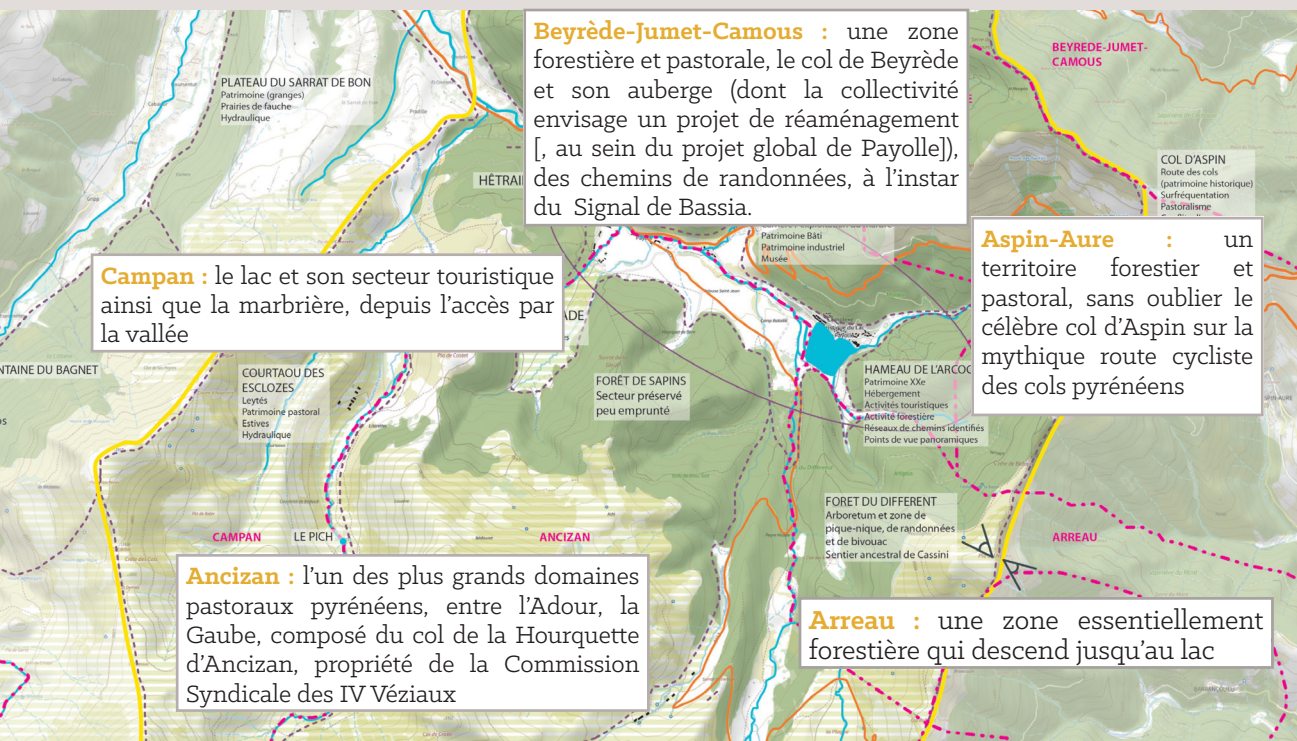
Le projet du **site de Payolle** est donc basé sur une transition nécessaire et non sur une révolution. Tout en gardant à l'esprit son histoire, les acteurs du site doivent **s'adapter aux changements environnementaux et sociétaux** afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des visiteurs et des locaux.

Ainsi, les réflexions s'orientent vers des activités présentes une grande partie de l'année, en accord avec les espaces naturels, la montagne ainsi que les zones forestières et pastorales.

L'objectif est de **mettre en place un modèle durable et vertueux** pour tous et générer de meilleures retombées économiques.



Campan Mag - Le site de Payolle au sens large



Beyrède-Jumet-Camous : une zone forestière et pastorale, le col de Beyrède et son auberge (dont la collectivité envisage un projet de réaménagement [au sein du projet global de Payolle]), des chemins de randonnées, à l'instar du Signal de Bassia.

Campan : le lac et son secteur touristique ainsi que la marbrière, depuis l'accès par la vallée

Aspin-Aure : un territoire forestier et pastoral, sans oublier le célèbre col d'Aspin sur la mythique route cycliste des cols pyrénéens

Ancizan : l'un des plus grands domaines pastoraux pyrénéens, entre l'Adour, la Gaube, composé du col de la Hourquette d'Ancizan, propriété de la Commission Syndicale des IV Véziaux

Arreau : une zone essentiellement forestière qui descend jusqu'au lac

LE SITE DE PAYOLLE AU SENS LARGE

On emploie souvent le terme de « **Payolle** » pour représenter son lac. Mais le site de Payolle au sens large représente un territoire administré par **5 communes**. Le site rassemble l'ensemble des acteurs autour de sujets communs, au sein d'une gouvernance collective.

DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL

Le **groupe diagnostic paysager**, qui comprend notamment le CAUE 65 et le Parc national des Pyrénées, œuvre à la structuration d'une **vision globale**, en cartographiant les divers aménagements du site. Un **état des lieux** permet

d'identifier les différentes entités paysagères face aux besoins des acteurs et aux expériences des visiteurs, entre enjeux paysagers (préservation naturelle) et enjeux économiques (tourisme, pastoralisme et sylviculture).

L'Agence des Pyrénées (ADP) a accompagné notre projet par une action «Formation - Développement» : un outil d'ingénierie de projets au service des dynamiques économiques et territoriales pyrénéennes.

Cet accompagnement est encadré par un comité de pilotage et constitué d'un groupe de participants guidé par un consultant référencé par l'ADP.

Le développement de Payolle- Campan Mag

D'HIER À AUJOURD'HUI LA CRÉATION D'UN SITE TOURISTIQUE

Payolle est historiquement célèbre grâce à sa carrière de marbre exploitée depuis l'Antiquité et dont l'activité industrielle a pris fin au cours du XXème siècle.

Par ailleurs, les hameaux de Payolle et de l'Espiadet sont les témoins d'une pratique agropastorale implantée dans toute la vallée. Avant de devenir des résidences d'habitation, les bergers et les vachers y résidaient l'été en gardiennage de leurs troupeaux.

Avant les années 1960, en dehors de la fameuse Hôtellerie du Col d'Aspin, le site ne disposait alors d'aucune autre infrastructure touristique. Toutefois, les plateaux enneigés de Payolle faisaient déjà partie de l'histoire, puisque **le 2 février 1908**, y était organisé le **1^{er} concours de ski des Pyrénées !**

Au début des années 70, le développement du site de Payolle démarre avec la construction d'hébergements touristiques par l'architecte Edmond Lay, **l'aménagement d'un lac** artificiel et le balisage de 50 km de **pistes de ski de fond**.



En 1985, le téléski historique est remplacé, sur le même tracé, par un téléski débrayable, nommé « L'Espiadet » qui desservait **une piste verte de ski alpin** et était également utilisé l'été pour la pratique de **Dévalkart et de mountainboard**.

Evolution climatique oblige, à seulement 1100 mètres d'altitude, **l'enneigement de la piste n'est plus garanti**, ce qui entrainera en **2016**, **le démontage de l'unique téléski** de Payolle, ainsi que la fin de la pratique du ski alpin.

Aujourd'hui, ce qui fait la célébrité du site touristique de Payolle, c'est principalement son lac, d'une superficie de 11 hectares, installé dans son écrin végétal aux paysages remarquables. Ce site révèle un **potentiel extraordinaire par ses espaces préservés et son accessibilité à un large public**.

Ensemble, inventons le tourisme de demain !



Le **Conseil Communautaire a ajourné la mise en place de la Taxe Incitative** initialement prévue pour la fin d'année 2023. Cela aura pour effet de retarder le comptage des ouvertures de bac qui ne sera toujours pas effectif pour l'année 2024. Ainsi, la taxe incitative sera instaurée au plus tôt en 2025.

En conclusion, **badger pour les ordures ménagères n'a aucune incidence sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.**

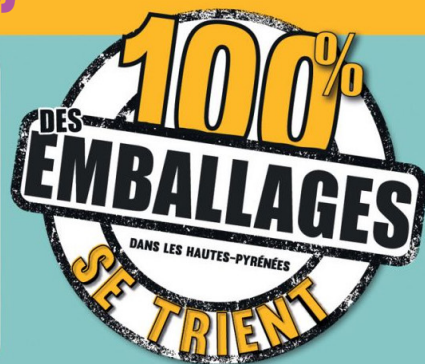


Consignes de tri des emballages

CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



DES P'TITS NOUVEAUX
QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC JAUNE

crédits photos : @Citeo, Adobe Stock

Règlement cimetières - Campan Mag



En 2023, la commune de Campan a actualisé le règlement de ses cimetières

Ce règlement comprend les modalités d'accès mais aussi les mesures d'entretien, de bienveillance et de respect de ces lieux de mémoire aux défunts. Il est accompagné de la tenue d'un registre par les services de la commune qui référence les noms des défunts, les numéros de parcelles, la durée et le positionnement de la concession ainsi que tous les renseignements concernant l'inhumation. Ce registre référence aussi le columbarium et le jardin du souvenir

La sépulture dans les cimetières de Campan est possible pour les personnes

- décédées sur le territoire de la commune
- domiciliées dans la commune
- possédant une sépulture de famille ou y ayant droit
- inscrites sur la liste électorale de Campan

Le règlement complet est consultable en Mairie et sur notre site internet.

Modalités d'accès aux cimetières

L'accès à la sépulture dans les cimetières de Campan nécessite l'acquisition d'un **contrat de concession** auprès de la commune. Ce contrat ne confère pas de droit de propriété, mais uniquement des droits de jouissance et d'utilisation pour une durée de **30 ans maximum**.

Le terrain concédé est exclusivement destiné à la sépulture du concessionnaire, de ses ascendants, descendants, parents, ou amis (ayants droits).

À l'expiration du délai prévu par le contrat, (5 années au minimum après la dernière inhumation) et sans nouvelles de la famille des ayants droits, la commune pourra ordonner la reprise des parcelles. Cette décision sera publiée conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et portée à la connaissance du public par voie d'affichage.



Campan Mag - La recette de l'hôtel des deux 2 cols

Souris d'agneau confites sauce au thym



Ingrédients

Agneau :

- 6 souris D'agneaux
- ail
- thym
- sel, poivre
- Papier aluminium
- Huile de tournesol
- maïzena (facultatif)

Sauce au thym

- 2 carottes
- 1 oignon
- vin blanc 12cl
- 1 C.C soupe de fond brun
- sel, poivre
- thym
- huile de tournesol

Préparation

La cuisson des souris

1. Faire revenir les souris d'agneaux dans une poêle avec un peu d'huile pour leur donner une coloration.
2. Mettre les souris d'agneaux une par une sur une feuille de papier aluminium (assez grande pour emballer entièrement la souris).
3. Ajouter sel, poivre, thym, ail sur la souris avant de refermer le papier aluminium.
4. Faire cuire pendant 3h00 à 130° (cuisson lente)

Faire mijoter la sauce :

1. Éplucher les carottes et l'oignon
2. Couper les carottes et l'oignon grossièrement, faites-les revenir dans une casserole avec un peu d'huile.
3. Déglacer au vin blanc, verser ½ litre d'eau puis le fond brun et le thym
4. Saler, poivrer et laisser cuire tout doucement.

L'astuce du chef :

Une fois la sauce bien cuite (réduite de moitié), filtrer la sauce pour enlever les carottes et les oignons. Lier la sauce si nécessaire avec de la maïzena.



Au cœur du village de Sainte-Marie, l'**Hôtel Restaurant « Les Deux Cols »** vous accueille dans la tradition hôtelière française faite d'hospitalité, de gentillesse et de professionnalisme. Leur cuisine régionale met en valeur les produits de notre vallée (garbure, agneau) et vous sera servie dans une ambiance conviviale.

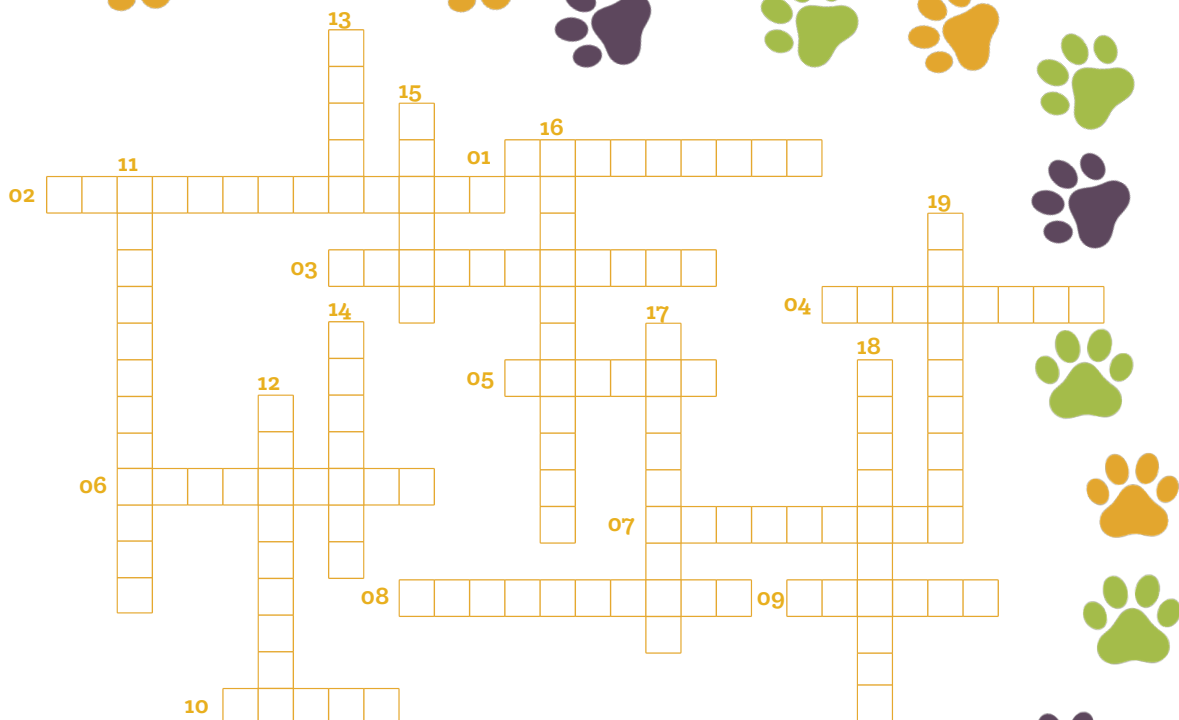
Hôtel restaurant des Deux cols

Route du col d'Aspin - 65710 Sainte-Marie de Campan

Téléphone : 05 62 91 85 60

Mél. : hoteldes2cols@gmail.com

Le coin ludique - Campan Mag



Horizontal

- 01** - Construction en bois avec structure apparente en façade
- 02** - Évolution positive ou processus de croissance
- 03** - Comptage officiel et systématique de la population
- 04** - Activité d'achat et de revente de biens et de services
- 05** - Lieu d'échange de biens, souvent apparentés au terroir
- 06** - Célèbre col du Tour de France
- 07** - Légume ovale de couleur violette foncée
- 08** - Mesures anticipées pour éviter ou réduire les risques
- 09** - Image d'une situation, d'un état que l'on pense atteindre
- 10** - Cristaux de glace tombant du ciel en flocons

Vertical

- 11** - Séjour estival ou lieu de résidence de vacances
- 12** - Lieu de repos des morts
- 13** - Établissement exposant et conservant des œuvres artistiques ou historiques.
- 14** - Emplacement de la Pumptrack de Campan
- 15** - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- 16** - Direction relative par rapport aux points cardinaux
- 17** - Détermination des points cardinaux d'un lieu
- 18** - Ensemble des biens matériels, culturels et/ou naturels
- 19** - Relatif à l'informatique



**Toutes les informations en cas
de crise majeure, je m'inscris
www.campan.fr**

Dans les prochains numéros :

- La Taxe Incitative de collecte des déchets du SYMAT
- Lancement de la maîtrise d'oeuvre du pôle éducation
- Avancée du projet Payolle
- Prospectives financières de la commune
- Gestion des animaux errants
- Nouvelle rubrique : Travaux en cours et terminés



Mairie de Campan
29, Rue Général Leclerc - 65710 CAMPAN
Tél. 05 62 91 75 01 - www.campan.fr

 @mairie de campan  @mairie_campan

